

ÉLECTIONS 2017



13 MESURES
POUR LES 200
PREMIERS JOURS

**UN NOUVEAU SOUFFLE POUR
L'AGRICULTURE FRANÇAISE**

CULTIVONS NOTRE MODÈLE FRANÇAIS	4
■ À LA CONQUÊTE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE LA RÉSILIENCE ET DE LA DURABILITÉ	4
DES SOLUTIONS À UN DIAGNOSTIC SANS CONCESSION	6
■ DOTER L'EUROPE D'UNE VÉRITABLE AMBITION	6
■ IMPULSER DE LA COMPÉTITIVITÉ	8
■ OSER UNE POLITIQUE DE L'OFFRE	10
■ OPTER POUR L'INNOVATION	12
■ AFFIRMER NOTRE MODÈLE FRANÇAIS	14
■ PROTÉGER LES PAYSANS FACE AUX ALÉAS	16
■ OBTENIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LA RURALITÉ	18
PRÉSIDENTIELLES : 13 MESURES POUR LES 200 JOURS PREMIERS JOURS	20
■ PRÉPARER L'AVENIR DÈS À PRÉSENT !	20
■ REDONNER DES MARGES DE MANŒUVRE AUX AGRICULTEURS	21

A LA CONQUÊTE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE LA RÉSILIENCE ET DE LA DURABILITÉ

Une tomate sur trois importée ! Un tiers des jambons consommés en France importé ! 40% de la viande de poulet consommée en France importés !

Pourtant notre agriculture a de nombreux atouts et notre gastronomie est unanimement reconnue dans le monde entier. Ces chiffres alarmants sont révélateurs d'un décrochage qui va au-delà de l'agriculture. Car la crise est globale : elle est industrielle, sociale, économique, agricole. Elle est politique et démocratique. Elle est morale.

● La France et l'agriculture : un moment charnière

Dans huit mois, notre pays élira de nouveau son Président de la République. Pour récolter les voix, les candidats détailleront leurs promesses de campagne. Des promesses qu'il sera essentiel de transformer en actions et mesures concrètes. La situation est urgente !

Les gouvernements successifs n'ont pas su anticiper les mutations profondes. Du coup, les décisions politiques sont bien trop souvent en décalage avec la réalité du terrain. A chaque crise qui se profile, décréter une nouvelle loi est devenu un réflexe. Une inflation législative indigeste et ubuesque, notamment dans le secteur agricole ! Une réglementation qu'il est grand de temps de défricher !

Regardons la réalité en face. L'économie agricole est à un point de bascule. Depuis des années, l'agriculture française décroche du peloton de tête dans le monde et en Europe. Tous les territoires agricoles sont concernés : l'agriculture de montagne, de plaine, de piémont, périurbaine... Tous les secteurs sont touchés : l'élevage, les grandes cultures, les fruits et légumes, la viticulture, l'horticulture... La France ne peut pas laisser filer son

L'économie agricole est à un point de bascule

agriculture. Pourquoi ? Parce que l'agriculture, c'est l'alimentation, les paysages, les territoires, la ruralité, les produits du terroir... En somme, le patrimoine culturel de la France.

A quand la prise de conscience ? Alors que chaque fermeture d'usine fait grand bruit, l'arrêt de 1 000 exploitations est passé sous silence. Alors même que les conséquences sur l'emploi sont tout aussi importantes. 3,5 millions de personnes travaillent dans le secteur agricole en amont et en aval. C'est 13 à 14% de la totalité des emplois induits en France. Un manque de considération auquel s'ajoute un acharnement médiatique. Pas un mois sans un débat qui ne mette l'agriculture sur la sellette : conditions d'élevage et bien-être animal, utilisation de produits de protection des plantes... Un réquisitoire déclamé avec une méconnaissance ahurissante de l'agriculture. En 2015, on a compté 85 reportages de télévision à charge. Soit 1 tous les 4 jours. Ce sont trop souvent les agriculteurs qui trinquent.

Conséquence, un sentiment d'abandon et de relégation chez les agriculteurs qui renforce le déclasserement de l'agriculture.



● Respectons les paysans !

Arrêtons donc de stigmatiser les pratiques agricoles et reconnaissons le rôle des agriculteurs dans notre société, pour l'économie, pour l'emploi, pour nos territoires. **Faisons confiance à leur professionnalisme** et leur travail constant, responsable et intégrant toutes les considérations environnementales.

Permettons aux agriculteurs de vivre de leur métier ! En 2015, en raison de la crise qui n'épargne presque aucun secteur, un agriculteur sur trois a gagné moins de 354 euros par mois. L'Etat doit assumer son rôle de garant d'une juste répartition de la valeur ajoutée et de la mise en place de stratégies de filières responsables impliquant l'ensemble des acteurs. L'Etat doit aussi faire peser sa voix à Bruxelles et poser des exigences pour une Europe protectrice et conquérante. Arrêtons les incantations. Soyons lucides sur nos forces et nos faiblesses et soyons constants dans nos efforts. Il en va de l'avenir et de la pérennité de l'agriculture française.

Garantissons la compétitivité et la résilience de notre agriculture. Donnons aux paysans les outils qui leur permettent de faire face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques. Ne bridons pas notre compétitivité et la liberté d'entreprendre en utilisant le principe de précaution comme un principe d'inaction. Osons la recherche et l'innovation pour rester dans la course et permettre d'apporter toujours plus de qualité et de sécurité aux consommateurs et de préserver notre bien commun : l'environnement.

Défendons donc l'agriculture à la française, un modèle unique dans lequel la France plonge ses racines et son identité. Un modèle basé sur des exploitations familiales avec des chefs d'exploitation libres et responsables qui maîtrisent leurs outils et décident de leur mode de production et de commercialisation. S'appuyer sur ce modèle, c'est faire vivre la diversité de l'agriculture française.

Arrêtons de subir et anticipons. Pour répondre aux différentes crises, ne nous contentons pas d'agir sur la consommation mais défendons et **soutenons la production.** La France a besoin d'une volonté politique déterminée. Pas de grande loi d'orientation mais des réponses concrètes pour préserver l'originalité et la richesse du modèle français tout en le conduisant vers l'avenir : rester compétitif grâce à l'innovation et ainsi permettre une croissance verte répondant aux problématiques sociétales.

La FNSEA entend rester, comme au cours de ses 70 ans d'histoire, fidèle à ses principes de responsabilité, de réalisme et d'engagement et se positionner comme un interlocuteur crédible et exigeant. C'est pourquoi, elle propose à tous les candidats à l'élection présidentielle ses analyses et ses propositions avec 13 mesures directement applicables dans les 200 premiers jours de la prochaine mandature du Président de la République.

DOTER L'EUROPE D'UNE VÉRITABLE AMBITION

NOTRE CONSTAT

● L'agriculture européenne : un enjeu stratégique

Population mondiale de 9 milliards à l'horizon 2050, changement climatique, etc., les défis auxquels l'agriculture est confrontée sont nombreux. Pour y répondre, l'Europe se doit de faire de l'agriculture un enjeu stratégique qui dépasse les intérêts particuliers des agriculteurs pour en faire un enjeu pour tous les citoyens : maintien d'une agriculture diverse, plurielle et créatrice d'emplois et de valeur ajoutée, garantie de la sécurité alimentaire, préservation de la qualité et respect de l'environnement. D'autant plus que pour répondre à des enjeux internationaux, notamment la libéralisation des échanges et les négociations commerciales internationales, l'Europe a besoin d'une agriculture forte. Force est de constater que l'architecture actuelle de la PAC est incapable de répondre à tous les enjeux. Les paysans ont besoin de l'Europe, oui ! Mais ils ont surtout besoin d'une Europe plus performante.

● La politique agricole commune est de moins en moins... commune

Seul le budget est véritablement commun, chacun venant y piocher ce qu'il veut. Mais en termes de stratégie agricole et agroalimentaire : aucun objectif commun ! L'Union européenne a même démantelé les outils adéquats pour réagir efficacement à l'instabilité des prix. Incapable de défendre une réelle ambition commune, l'Union européenne se désengage et laisse une place toujours plus grande au principe de subsidiarité. Une "PAC à la carte" où chaque Etat membre négocie son outil en fonction de ses intérêts. De plus l'Europe n'est plus un espace économique homogène. Elle crée de la concurrence au sein même de son territoire en raison du manque de convergence globale : salaire minimum, détachement des salariés, normes fiscales, etc.

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Refonder un projet agricole et agroalimentaire** en assumant pleinement ses responsabilités internes et géostratégiques.
- ▶ **Conforter le budget de la PAC.** Seule politique directement européenne, il est indispensable de maintenir son budget au moins à son niveau actuel. Nous avons besoin d'une Europe forte et conquérante. Pour cela, la France doit faire entendre sa voix à Bruxelles. Pour faire face aux aléas, les paysans ont besoin d'outils de gestion leur garantissant visibilité et stabilité selon trois axes : protéger des risques et des crises, compenser les handicaps, préparer l'avenir par l'investissement.
- ▶ **Défendre le secteur agricole dans les négociations commerciales** pour maintenir notre autosuffisance et garantir notre sécurité alimentaire. Œuvrons pour que la France obtienne de l'Union européenne une réorientation de la politique commerciale et la suspension des négociations pour lesquelles le secteur agricole serait déficitaire.

Pire encore, pour répondre aux préoccupations sociétales, l'Europe décrète de nombreuses directives hors-sol sans se donner de véritable vision politique, ni de véritable stratégie. Elle laisse ensuite aux Etats membres la responsabilité de les décliner en droit national. La France fait du zèle. Elle est devenue championne de la sur-transposition !

Une politique commune qui n'en est plus une, des divergences profondes sur la gouvernance économique et des directives sans fin, participent au rejet de l'idée européenne. Beaucoup reste à faire pour que l'Europe dispose réellement d'un projet agricole ambitieux.

● Un budget loin des réalités

A lors que l'agriculture doit faire face à des turbulences économiques, climatiques, sanitaires et à une volatilité des cours destructrice, l'Union européenne se désengage. De 2007 à 2014, le budget de la PAC a baissé de 12%. Alors même que l'Europe s'élargissait à de nouveaux Etats. Le budget est en trompe-œil. Certes, la PAC représente 38% du budget de l'Union européenne mais c'est seulement 0,4% de l'ensemble des dépenses publiques consolidées des 28 Etats membres. Des chiffres qui peuvent faire rougir quand on compare avec le budget des Etats-Unis. En 2010 par exemple, ces derniers ont alloué plus de 172 milliards de dollars à l'agriculture, contre 76 milliards d'Euros dans l'UE. Et l'écart ne cesse de se creuser depuis 2008 !

- ▶ **Développer une politique d'investissement ambitieuse qui soutienne l'innovation** pour permettre aux agriculteurs de concilier compétitivité, réponses aux attentes sociétales et protection des ressources naturelles. Pour ce qui est des normes environnementales, défendons un verdissement pragmatique qui ne conduise pas à des contraintes insoutenables pour les paysans.
- ▶ **Mettre fin aux distorsions de concurrence au sein même du territoire européen pour permettre une réelle politique agricole commune.** Limitons le recours au principe de subsidiarité dans les politiques européennes pour permettre plus de convergence. Mettons aussi à l'ordre du jour l'harmonisation des normes sociales en Europe.

IMPULSER DE LA COMPÉTITIVITÉ

NOTRE CONSTAT

● Une agriculture française en quête de renouveau

Longtemps numéro 1 en Europe, l'agriculture française est en perte de vitesse. Les investissements sont insuffisants. L'appareil de production est vieillissant : l'âge des bâtiments d'élevage de volailles est supérieur à 20 ans. Aujourd'hui, plus de 40% de la viande de poulet consommée en France est importée. Un comble dans un pays mondialement reconnu pour la qualité de sa gastronomie et ses produits du terroir. L'agriculture française se caractérise par sa diversité, ses exploitations familiales et ses paysans passionnés. Préservons et cultivons cette originalité et cette richesse ! Si on lui donne les moyens, l'agriculture française peut garantir la qualité et la sécurité alimentaire et se positionner sur tous les segments du marché : du premier prix au premium, en passant par le bio et le non alimentaire avec l'énergie, le textile, la chimie verte... Pour ce dernier secteur, la France n'exploite pas assez son potentiel : par exemple, elle dispose seulement de 180 unités de production de biogaz contre 8000 en Allemagne.

● Pour libérer l'innovation : sortons de l'idéologie !

Tergiversation politique permanente, démarches erratiques des gouvernements : l'agriculture comme tout autre secteur économique a besoin de constance juridique. Depuis plus de 10 ans, la France n'a plus aucune stratégie claire en stockage de l'eau pour l'irrigation. En 2010, seuls 5,8% de la Surface Agricole Utile a été irriguée alors qu'en 2007, l'Italie en irriguait déjà 21%. Un retard incompréhensible alors que des études économiques ont montré d'une part que les restrictions d'irrigation peuvent entraîner 30 à 50% de baisse de marge brute et d'autre part le lien entre irrigation et création d'emploi. Par ailleurs, l'indépendance en protéines

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Lancer un Grand Plan National d'Investissement Agricole 2017-2022** destiné au financement des investissements des exploitations agricoles pour un montant minimum de 6 milliards d'euros sur la période. L'objectif est de répondre aux besoins de modernisation de l'agriculture française. Ce plan doit s'accompagner d'une vision stratégique de l'agriculture fondée sur l'innovation et le progrès.
- ▶ **Mettre en œuvre une politique rationnelle de la ressource en eau** qui passe par le déploiement de l'irrigation et l'augmentation de la capacité de stockage. Un tel plan nécessite de mobiliser 2 milliards de m³ d'ici 2050. La réutilisation des eaux usées traitées est une voie d'avenir pour répondre aux problématiques relatives au changement climatique.
- ▶ **Arrêter la complexification des normes sans concertation.** Définissons une nouvelle méthode d'élaboration des normes qui repose sur la consultation des agriculteurs, l'évaluation systématique et l'expérimentation. Proportionnalité, simplicité, applicabilité comme maîtres-mots du processus législatif. Arrêtons de brider la compétitivité de notre agriculture : simplifions les réglementations existantes et revenons sur le principe sclérosant et figé de non régression du droit de l'environnement.

végétales souhaitée par la France nécessite des investissements en irrigation. La France doit faire confiance aux porteurs de projets ambitieux qui innovent pour préserver notre compétitivité et créer de l'emploi. Elle doit faire respecter les décisions administratives qui autorisent ces projets.

● Le labyrinthe réglementaire

Les paysans croulent sous le poids de réglementations pesantes, changeantes et contradictoires². Des normes ubuesques fleurissent à tout bout de champ ! Pour le compte pénibilité, les agriculteurs sont sommés de mesurer le taux de vibration à l'heure de leur tracteur, tracteur qui peut rouler sur route, dans les champs, par beau temps ou par pluie, etc. C'est mission impossible ! Autre exemple, les normes incendies sur les toitures photovoltaïques. D'un côté, le ministère de l'Environnement impose de s'équiper d'une réserve en eau. De l'autre, le ministère de l'Intérieur interdit aux pompiers de lancer de l'eau sur ces toitures. Et quid du paysan une fois les dépenses effectuées ? Sans parler des normes fossés et cours d'eau qui imposent et interdisent en même temps aux agriculteurs de curer les fossés.

A cet acharnement normatif qui bride la compétitivité, s'ajoute des charges sociales et un coût du travail élevé. A titre comparatif, le coût horaire moyen en agriculture est de 12,40 euros en France contre 7,90 en Allemagne. Il est grand temps de trouver une plus grande cohérence pour préserver l'emploi, limiter les dépenses publiques et garantir la compétitivité.

1- Etude ACTEON/ BRGM/CEMAGREF, mai 2011

2- Normes agricoles : "retrouver le chemin du bon sens"; Rapport d'information de M. Daniel DUBOIS, fait au nom de la commission des affaires économiques n° 733 (2015-2016) - 29 juin 2016

- ▶ **Suspendre la mise en œuvre du compte pénibilité.** Avec les partenaires sociaux, fixons les objectifs et une date butoir pour élaborer un dispositif équilibré reposant sur la prévention des risques et la prise en compte de l'usure professionnelle.
- ▶ **Mettre en place la TVA sociale** afin de supprimer totalement les cotisations famille et maladie des agriculteurs soit 8,29 points de cotisations sociales pour redonner de la compétitivité aux exploitations agricoles françaises. Une mesure équilibrée qui ne réduit pas le pouvoir d'achat des consommateurs et constitue une source de financement stable et pérenne pour la protection sociale.
- ▶ **Faire baisser le coût du travail par une augmentation du taux du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)** afin de lutter contre des distorsions de concurrence inacceptables au sein de l'Union européenne telle que l'absence de salaires minimum dans tous les États membres.
- ▶ **Arrêter immédiatement toute "sur-transposition" des normes européennes** et réviser toutes les obligations "sur-transposées" qui pèsent sur nos agriculteurs. Evitons la surenchère en écoutant la réalité du terrain avant de légiférer.

OSER UNE POLITIQUE DE L'OFFRE

NOTRE CONSTAT

● L'alimentation a un prix : arrêtons d'asphyxier les paysans

Aucune filière ou entreprise ne peut fonctionner sans marges. Pourtant, c'est ce que l'on impose à l'agriculture qui est le maillon faible. Depuis 15 ans, la grande distribution a pressurisé toutes les filières agricoles. La guerre des prix met les paysans dans des situations insoutenables. Sur 100 euros d'achat alimentaire, seuls 8 reviennent au producteur¹. Une situation inacceptable compte tenu de l'implication des agriculteurs dans des démarches de création de valeur, de segmentation des produits, notamment au travers de cahiers des charges. Dans un tel contexte, il est impossible d'investir pour préparer l'avenir. L'Etat doit garantir une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les différents maillons. La contractualisation permettrait de donner de la visibilité sur les prix et les volumes aux producteurs.

● Un droit de la concurrence inadapté

Le droit de la concurrence défini dans un cadre communautaire est souvent un obstacle pour une réelle coopération entre les différents maillons. La commercialisation doit être au cœur du rôle des organisations de producteurs. Pour renforcer le pouvoir des paysans, il est nécessaire de regrouper l'offre et les organisations de producteurs existantes. L'enjeu, c'est de pouvoir peser face aux grosses entreprises d'aval. Il est indispensable que les interprofessions soient des lieux de dialogue entre les différents maillons sur les sujets stratégiques et économiques.

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Réformer le cadre réglementaire des relations commerciales (LME)** pour favoriser une répartition plus équitable de la valeur. L'Etat doit poser les règles du jeu équilibrées et être l'arbitre.
- ▶ **Inverser la logique de construction du prix** et prendre en compte les coûts de production en agriculture dans les contrats amont et aval, produits à marques et marques de distributeurs.
- ▶ **Défendre la notion d'exception agricole** pour que le droit de la concurrence sécurise l'organisation économique des producteurs et les règles de négociation collectives des contrats, les interprofessions dans leur capacité à élaborer des indicateurs pour déterminer les prix et la mise en place de fonds de soutiens sectoriels pour responsabiliser les acteurs face à la volatilité des prix.

● Où est l'Etat stratège ?

La politique de la demande fondée sur l'amélioration du pouvoir d'achat a montré ses limites. Sur 100 euros de pouvoir d'achat redonnés aux consommateurs, 70 servent en fait à acheter des produits... importés ! Il est temps d'oser une politique de l'offre qui permette d'agir sur la production et donc la croissance et l'emploi. C'est aussi répondre aux enjeux de notre société : qualité, équilibre et sécurité de l'alimentation. Ce positionnement de l'Etat permettrait de sortir du court-termisme, de la tentation du tout dirigisme, du moralisme, tout comme des effets de mode médiatiques. Sur cet aspect, s'il est évident de développer les circuits courts, les hommes politiques ne peuvent pas se limiter à ce seul sujet mais doivent avoir une vision globale au risque de passer sous silence 85% de la consommation. Une implication de l'Etat à sa juste place, celle d'un Etat stratège, est donc indispensable.

1- Rapport Chalmin, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



OPTER POUR L'INNOVATION

NOTRE CONSTAT

● La biodiversité, un élément clé pour les paysans et les citoyens

Qui le sait ? Plus de 39 % de la surface agricole utile est couverte d'herbe sous forme de prairies et de parcours utilisés par les herbivores. Les agriculteurs sont pleinement conscients des enjeux liés au respect de l'environnement : protection des ressources naturelles, préservation des paysages, protection de la biodiversité et lutte contre le changement climatique. Preuve en est, l'engagement des paysans dans la transition écologique. La quantité de produits phytosanitaires par hectare de Surface Agricole Utile a été divisée par deux et par trois dans certaines cultures, depuis les années 70. Par ailleurs, les agriculteurs ont implanté 270 000 km de bandes enherbées le long des cours d'eau pour les protéger. Les paysans sont attachés à leurs terres et veulent en préserver la qualité.

● Besoin d'une écologie par l'exemple

Les politiques publiques environnementales actuelles fondées sur des obligations de moyens bureaucratiques sont inadaptées. Elles font peser sur les paysans de lourdes contraintes. Des réglementations aberrantes ont fleuri. Par exemple, l'adoption du même calendrier d'épandage des effluents d'élevage du Nord au Sud, d'Est en Ouest, niant ainsi la diversité pédoclimatique et celle des productions en France. L'application des normes sur les zones de captage d'eau potable conduit à stopper purement et simplement la production agricole raisonnée ou biologique. L'écologie punitive est telle qu'elle se traduit par la condamnation d'élus ou d'agriculteurs qui ont pris l'initiative d'entretenir des cours d'eau. Faisons confiance aux agriculteurs qui sont tous les jours sur le terrain et connaissent parfaitement les réalités agronomiques et économiques. Faisons confiance aux nouvelles technologies et à la révolution digitale au service d'une agriculture durable.

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Fonder les politiques publiques environnementales sur la culture du résultat.** Seule une écologie pragmatique basée sur des démarches de progrès permettra à notre agriculture de préserver sa spécificité en restant compétitive, en développant la croissance verte et en répondant aux problématiques sociétales.
- ▶ **Privilégier le projet et le contrat à la norme** et proposer des contrats de prestation de services environnementaux aux agriculteurs.
- ▶ **Ne pas dissocier la fiscalité écologique de la charge fiscale globale** afin de ne pas cumuler les contraintes réglementaires et fiscales et préserver la compétitivité des entreprises.



● Un principe de précaution ou d'inaction ?

Le principe de précaution est devenu au fil du temps un principe d'inaction dès qu'un hypothétique risque est soulevé. La confiance se mérite, se construit et se vérifie, le bon sens paysan le sait et ne le remet pas en question. Mais l'application abusive du principe de précaution empêche la recherche et l'innovation, nie la liberté fondamentale d'entreprendre et bride la compétitivité de notre agriculture.

Remettre un peu de bon sens dans la construction des normes environnementales est indispensable. Par exemple, le développement des techniques simplifiées de travail du sol donne un meilleur bilan énergétique, réduit le risque d'érosion, et bien d'autres avantages sur le plan écologique. Mais ce type d'agriculture nécessite l'utilisation de désherbant chimique. Pourquoi le nier ?

- ▶ **Valoriser le rôle des agriculteurs en matière de prévention et de gestion des inondations** et créer un fonds de solidarité nationale en cas de crues exceptionnelles.
- ▶ **Introduire dans la Charte de l'environnement un principe d'innovation** pour retrouver un équilibre dans l'interprétation du principe de précaution. Assurons ainsi une évolution constante des pratiques fondée sur des évaluations scientifiques des risques et pouvant être régulièrement remises en cause par l'arrivée des connaissances nouvelles.

AFFIRMER NOTRE MODÈLE FRANÇAIS

NOTRE CONSTAT

● Cultiver la spécificité et l'originalité de l'agriculture de ferme

L'agriculture française s'est construite autour de ses exploitations familiales dirigées par des agriculteurs qui maîtrisent leurs outils, décident de leur mode de production et choisissent leur mode de commercialisation. C'est toute la richesse et l'originalité de notre agriculture ! Ce modèle a fait le succès de l'agriculture française et a montré toute sa résilience. C'est ce modèle qui, par son adaptation constante, a permis la reconnaissance du rôle des exploitantes et des exploitants agricoles. Preuve de sa modernité, l'agriculture s'exerce sous différentes formes : individuelle, de groupe, sociétaire... Mais avec toujours un même dénominateur commun : l'exploitation par un agriculteur autonome, libre et responsable de ses choix professionnels.

● L'agriculture, une profession à part entière

Il est vital de définir clairement la notion même d'agriculteur. Pourquoi ? Un comédien, un notaire ou un médecin possédant quelques terres peut aujourd'hui se revendiquer comme agriculteur ! L'absence de critères objectifs rend de plus en plus floue la réalité du métier. L'agriculteur est un chef d'entreprise, mais c'est aussi un travailleur indépendant et autonome : derrière chaque production de carottes, pommes de terre, viandes, lait, etc. il y a le travail d'un homme ou d'une femme, seul ou avec ses associés voire quelques salariés, qui doit être reconnu. Au-delà de la nécessité de définir l'agriculteur professionnel, des droits et obligations doivent être reconnus aux agriculteurs pour préserver notre modèle. Un véritable statut de l'agriculteur professionnel doit enfin voir le jour. Le risque à terme de cette absence de reconnaissance, c'est de se retrouver avec une agriculture sans agriculteur.

● L'agriculteur doit être reconnu et protégé

Notre modèle d'agriculture est menacé. Par exemple, le fermage qui permet à un agriculteur de louer les terres qu'il exploite - un agriculteur n'ayant pas systématiquement vocation à être propriétaire - est en pleine érosion. Ou encore lorsque l'activité d'un agriculteur cesse, il peut y avoir reprise pour "exploitation

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Poser les conditions à l'exercice de la profession d'agriculteur** afin d'apporter des réponses aux évolutions et difficultés rencontrées quotidiennement. Reconnaissons l'agriculture comme un métier en définissant des critères objectifs : exercice d'une activité agricole ; maîtrise directe ou indirecte de l'outil de production ; exercice des fonctions de direction ; réalisation et déclaration d'un volume d'activité minimum ; possession d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle suffisante ; inscription dans un registre professionnel.
- ▶ **Construire un statut de l'agriculteur professionnel** basé sur la reconnaissance d'agriculteurs, personnes physiques et indépendantes, autonomes et responsables de leurs exploitations, qui sera le pivot d'une nouvelle politique agricole et offrira un cadre protecteur aux agriculteurs.
- ▶ **Poser le principe que seul un agriculteur professionnel peut avoir l'autorisation d'exploiter** pour reconnaître la spécificité du métier.

personnelle” sans que le repreneur ne soit un agriculteur professionnel. La gestion et les travaux sont alors délégués à un entrepreneur de travaux. Aucun agriculteur n’intervient mais les aides de la PAC peuvent quand même être versées. Un non-sens !

Par ailleurs, pour préserver notre modèle, il est souhaitable que des investisseurs français ou étrangers qui acquièrent des terres en France confient l’exploitation de ces terres à des agriculteurs professionnels. Faut de quoi, l’agriculture de ferme qui nous est chère se transformera en agriculture de firme - pour reprendre l’expression de Jeunes agriculteurs - avec toutes les dérives qui lui sont liées : hyperspécialisation des territoires dans certaines productions, remise en cause de filières, disparition de produits de terroir, perte de valeur ajoutée, sclérose des territoires... Nous ne pouvons pas nous y résoudre !

● Des retraites indécentes

Ce chantier sur le statut de l’agriculteur doit également permettre de faire bouger les lignes sur le niveau de pension de retraites des agriculteurs. Les plans de revalorisation succèdent aux plans de majoration des plus faibles retraites, mais au final, le niveau de pension que peuvent espérer les agriculteurs actifs reste toujours aussi faible. Le montant moyen de la retraite des chefs d’exploitation qui justifient d’une carrière complète en agriculture s’élève, avec la retraite complémentaire obligatoire, à 831 euros par mois... Il est temps d’engager une réforme structurelle de la retraite des agriculteurs !

● Former les hommes pour former l’avenir

Pour préparer l’avenir, il est indispensable que les futurs agriculteurs soient en contact avec la réalité économique des entreprises et en lien avec le monde de la recherche et l’innovation. Aujourd’hui, seulement 4 exploitants sur 10 ont une formation générale ou agricole de niveau bac ou plus. L’enseignement agricole doit être un système éducatif à part entière et disposer d’outils de formation d’excellence. C’est une condition sine qua non pour préserver la compétitivité de notre agriculture.

- ▶ **Garantir que seuls les agriculteurs professionnels peuvent être attributaires des aides de la PAC** et ainsi mettre fin aux abus.
- ▶ **Reconnaître des droits et obligations spécifiques aux agriculteurs professionnels** pour pérenniser le modèle français : protection de l’activité et du patrimoine avec un accès privilégié à des mécanismes de garantie ; droits de succession, fiscalité des revenus adaptée ; protection sociale revalorisée ; réglementation des marchés et contrôles administratifs réalistes.
- ▶ **Garantir des retraites décentes aux agriculteurs** en la calculant sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de leur carrière.
- ▶ **Réformer la formation agricole** pour préparer la compétitivité de l’agriculture française de demain. Renforçons les liens entre les agriculteurs et le monde économique, de la recherche et de l’innovation et développons des outils de formation d’excellence

PROTÉGER LES PAYSANS FACE AUX ALÉAS

NOTRE CONSTAT

● Des agriculteurs vulnérables

Crises climatiques, économiques et sanitaires, les agriculteurs sont soumis à de nombreux aléas. En 2016, les conditions climatiques ont eu des conséquences désastreuses. Les inondations ont provoqué de nombreux dommages et plus de 5 milliards d'euros de pertes. Dans certaines régions et pour certaines cultures les récoltes 2016 sont désastreuses. Les récoltes de céréales se sont effondrées (-25%). En fonction du yoyo climatique et des conditions de marché, le revenu des agriculteurs peut varier de 1 à 3.

● Une fiscalité hors-sol

Aujourd'hui, la déduction fiscale pour aléas n'est pas un amortisseur suffisant pour préserver les revenus des paysans. Confrontés à des crises variées de plus en plus nombreuses, ces derniers ont besoin d'outils efficaces. Une vraie réserve de précaution doit être créée. Alors que les auteurs et les sportifs peuvent demander que leur revenu imposable au titre d'une année soit déterminé en moyenne sur trois ou cinq années, il est incompréhensible qu'un dispositif aussi souple ne soit pas prévu pour les bénéficiaires issus de l'exploitation agricole. Alors que l'agriculteur exerce un métier fondé sur un projet économique dont il pilote la mise en œuvre, la fiscalité agricole n'est pas encore inscrite dans une démarche d'entreprise.

● L'assurance est l'affaire de tous

Force est de constater, que l'assurance climatique contre les coups durs n'a pas encore pris son envol. Cet outil doit être plus incitatif en termes d'accompagnement au paiement de la prime ou de réglementation relative au seuil de déclenchement de l'indemnisation. Mais au-delà, l'agriculteur doit avoir à sa disposition un panel d'outils qui lui permette de faire les meilleurs choix de gestions de ses risques. Le développement de ces outils ne doit pas occulter le rôle de l'Etat et de l'Union européenne pour accompagner les agriculteurs.

1- Agreste Panorama, numéro 3, septembre 2016

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Créer une réserve de précaution** sous la forme d'un outil fiscal moderne et souple, permettant à l'agriculteur de faire face à tous types d'aléas et qui constituera la première étape d'une politique ambitieuse de gestion des risques.
- ▶ **Mettre en place un mécanisme de lissage de l'impôt** sur le revenu en calculant le résultat imposable sur une base pluriannuelle et libéré des contraintes actuelles.



- ▶ **Adapter l'impôt sur les sociétés** pour mettre en place des aménagements comptables et fiscaux issus des règles des bénéficiaires agricoles pour le traitement des cultures et l'ensemble des biens vivants.
- ▶ **Développer les outils de gestion des risques** notamment les assurances climatiques, les fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux, les fonds de stabilisation du revenu dans le cadre d'une future PAC rénovée.

■ OBTENIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LA RURALITÉ

NOTRE CONSTAT

● Défendre la terre agricole

Trop souvent considérés comme des “réserves” soumises à une protection sclérosante où la faune sauvage compte plus que les activités humaines, ou comme des espaces dans lesquels le foncier est consommé par l'urbanisation sans modération, il est indispensable que les territoires ruraux existent et se développent à l'égal de tout le territoire français. 82 000 hectares de production agricole sont susceptibles de disparaître chaque année au profit de l'urbanisation¹ soit l'équivalent d'un département tous les sept ans. La richesse et les atouts de ces territoires ne doivent pas être oubliés. Ce ne sont ni des parcs naturels où viennent s'égailler les urbains, ni des zones en voie d'urbanisation future.

● Un sentiment d'abandon

Fermetures d'écoles, de brigades de gendarmerie, de bureaux de poste, d'hôpitaux, etc..., les habitants de la campagne n'ont plus accès aux mêmes services et infrastructures que les habitants des villes. A cela s'ajoute une couverture en haut débit et téléphonie inégale avec de nombreuses zones blanches et des modes de transport insuffisants. Début 2016, on comptait encore 238 communes en zone blanche et 2 200 communes qui n'ont pas accès à Internet. Une situation insoutenable d'autant plus que l'accès au numérique devient indispensable pour l'activité des paysans : déclaration de naissance des animaux, Outils d'Aide à la Décision, etc... L'accès à Internet est indispensable pour développer des activités de services (gîte rural) et de vente directe (produit à la ferme). Personne ne devrait être pénalisé en raison de sa situation géographique et chacun devrait être en mesure de réaliser ses projets et développer ses entreprises.

NOTRE PROPOSITION

- ▶ **Mettre en place un égal accès à la téléphonie et au très haut débit** sur tout le territoire et supprimer toutes les zones blanches.
- ▶ **Développer et améliorer les modes de transport** pour faciliter l'accès à toutes les parties du territoire.
- ▶ **Réduire les coûts de raccordement aux réseaux publics.** Il est incompréhensible que des distorsions existent entre les territoires.
- ▶ **Maintenir et développer les services en milieu rural** pour rétablir l'égalité des chances entre territoires ruraux et territoires urbains.



● Villes, campagnes : l'équité doit être de mise

Pour les particuliers, entreprises, agriculteurs, il est indispensable de mettre sur pied un plan d'action pour faire des territoires ruraux des lieux accueillants pour les entreprises comme pour les populations. Pour maintenir la compétitivité de ces territoires, ils doivent bénéficier des mêmes services, des mêmes infrastructures routières et ferroviaires et du même accès à la culture et aux loisirs. Les politiques publiques conduites par les grandes régions doivent prendre en compte les intérêts des territoires ruraux.

1- Rapport "Panorama de la quantification de l'évolution nationale des surfaces agricoles", mai 2014

- ▶ **Renforcer les dotations budgétaires des communes rurales** en ciblant la mise en place des services et le surcoût des équipements et étudier l'impact de chaque norme nouvelle sur les zones rurales et créer si besoin des dérogations.
- ▶ **Consolider les compétences et obligations des collectivités** en matière de services en milieu rural et de lien entre villes-centre et campagne et conforter l'expression des territoires ruraux dans les institutions intercommunales, départementales et régionales.

13 MESURES POUR LES 200 PREMIERS JOURS

Dès le début de son mandat, le futur Président de la République devra agir vite pour redonner un nouveau souffle à l'agriculture française.

Les solutions existent ! La FNSEA propose aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à prendre au cours des 200 premiers jours de leur mandat 13 mesures directement applicables, signes de la volonté du candidat à donner un avenir aux paysans de France.

PRÉPARER L'AVENIR DÈS À PRÉSENT !

 **Lançons un Grand Plan National d'Investissement Agricole 2017-2022** destiné au financement des investissements des exploitations agricoles pour un montant minimum de 6 milliards d'euros sur la période. Les besoins de modernisation de l'agriculture française sont immenses et urgents. Une vision stratégique de l'agriculture fondée sur l'innovation et le progrès est indispensable pour assurer la compétitivité et la durabilité du secteur agricole.

Exemple : 50 % de la production nationale en œufs bio, label rouge, plein air d'ici 5 ans ? 500 millions d'euros d'investissement chez les producteurs¹ permettraient de répondre à cette attente sociétale.

 Mettons en œuvre **une politique structurée de la ressource en eau** qui passe par le déploiement de l'irrigation et l'augmentation de la capacité de stockage. Un tel plan nécessite de mobiliser 2 milliards de m³ d'ici 2050. C'est une nécessité pour anticiper le changement climatique. Travaillons aussi à la réutilisation des eaux usées traitées car c'est aussi une voie d'avenir pour répondre à ce défi.

Exemple : sachant qu'irrigation rime avec création d'emploi, pourquoi la France irrigue-t-elle seulement 5,8% de sa Surface Agricole Utile quand l'Italie en irrigue 21% ?

 **Construisons un statut de l'agriculteur professionnel**, basé sur la reconnaissance d'agriculteurs, personnes physiques, indépendantes, autonomes et responsables de leurs exploitations. Il sera le pivot d'une nouvelle politique agricole et offrira un cadre protecteur aux agriculteurs.

Exemple : six viticulteurs sur dix ont 50 ans et plus et parmi les chefs d'exploitations spécialisés de plus de 50 ans ou plus, plus de 60% ne savent pas qui prendra la succession ou pensent que l'exploitation va disparaître². Assurons la relève par une politique d'installation qui s'appuie sur les femmes et les hommes qui construisent l'agriculture de ferme et pas l'agriculture de firme !

1- Projet Contrat Sociétal d'Avenir 2016 CNPO

2- Stratégie vin 2025 - Plan stratégique - Vitisphere



Introduisons dans la Charte de l'environnement un principe d'innovation pour retrouver un équilibre dans l'interprétation du principe de précaution. Assurons ainsi une évolution constante des pratiques fondée sur des évaluations scientifiques des risques et pouvant être régulièrement remises en cause par l'arrivée des connaissances nouvelles.

Exemple : encourageons ce principe d'innovation comme dans l'économie circulaire largement pratiquée par les agriculteurs. Plus de 93 % des plastiques collectés dans les exploitations sont recyclés avec Adivalor (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la Valorisation des Déchets agricoles).



Mettons en place un égal accès à la téléphonie et au très haut débit sur tout le territoire et supprimons toutes les zones blanches.

Exemple : à l'heure du big data, seulement 50 % de la population sera couverte par le haut débit pour Internet³ fin 2016. Accélérons le mouvement ! Comment aujourd'hui imaginer développer l'activité d'une exploitation sans accès au digital ?

REDONNER DES MARGES DE MANŒUVRE AUX AGRICULTEURS



Mettons en place la TVA sociale afin de supprimer totalement les cotisations famille et maladie des agriculteurs soit 8,29 points de cotisations sociales. Une mesure équilibrée qui ne réduit pas le pouvoir d'achat des consommateurs et constitue une source de financement stable et pérenne pour la protection sociale. Il faut redonner de la compétitivité aux exploitations agricoles françaises.



Faisons baisser le coût du travail salarié par une augmentation du taux du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) afin de dynamiser l'emploi et lutter contre des distorsions de concurrence inacceptables au sein de l'Union européenne telle que l'absence de salaires minimum dans tous les États membres.

Exemple : comment maintenir une agriculture compétitive quand en France le coût horaire moyen en agriculture est de 12,40 euros alors qu'il n'est que de 7,90 en Allemagne ?



Créons une réserve de précaution sous la forme d'un outil fiscal moderne et souple, permettant à l'agriculteur de faire face à tous types d'aléas et qui constituera la première étape d'une politique ambitieuse de gestion des risques.

Exemple : En 2016 un polyculteur éleveur a pu perdre, à cause des conditions climatiques, jusqu'à 700 euros par ha de culture de vente. Ne les laissons pas sans armes face à ces aléas !



Garantissons des retraites décentes aux agriculteurs en la calculant sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de leur carrière.

Exemple : comment justifier que la retraite d'un chef d'exploitation avec une carrière complète en agriculture s'élève à 831 euros par mois ?

3- <http://www.gouvernement.fr/action/le-plan-france-tres-haut-debit>



REMETTRE DE L'ÉQUITÉ DANS LES FILIÈRES DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE



Réformons le cadre réglementaire des relations commerciales pour favoriser une répartition plus équitable de la valeur. L'Etat doit poser les règles du jeu équilibrées et être l'arbitre.

Exemple : sur 100 euros d'achat alimentaire, seuls 8 reviennent au producteur. Une guerre des prix insoutenable pour les paysans.



Refondons un projet agricole et agroalimentaire européen, protecteur et conquérant. L'agriculture doit redevenir un enjeu stratégique de l'Union européenne. Enjeu pour l'économie européenne, enjeu pour la durabilité et la vitalité de nos territoires, enjeu pour répondre aux attentes citoyennes sur l'alimentation.

Exemple : en allouant 110 milliards de dollars à l'aide alimentaire, les Etats-Unis ont développé une politique sociale qui permet de soutenir leur agriculture. Pendant ce temps, l'Europe n'a pas de réelle vision.

SORTIR DE L'ENFERMEMENT FRANÇAIS SUR LES NORMES



Arrêtons immédiatement toute "sur-transposition" des normes européennes et révisons toutes les obligations "sur-transposées" qui pèsent sur les agriculteurs. Evitons la surenchère en écoutant la réalité du terrain avant de légiférer.

Exemple : à force de transposition, on en arrive à des situations complètement saugrenues. En 2016, 10 administrations différentes peuvent contrôler un agriculteur !



Déclassons le loup dans la Convention de Berne et dans la Directive Habitat afin de faire face à la multiplication des attaques de troupeaux. Le maintien de la biodiversité ne peut se faire au détriment des hommes, de l'élevage, et des territoires ruraux.

Exemple : en 2004, l'indemnisation des attaques de loups a coûté à peine 500 000 euros. En 2015 c'était 2,8 millions d'euros, soit 6 fois plus ! Un poids de plus en plus lourd à porter pour les éleveurs, surtout de montagne.



11 Rue de la Baume, 75008 Paris

www.fnsea.fr



@FNSEA



facebook.com/lafnsea



@fnsea